L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29me MAI 1880. 53me Année

DUFOUR & LEBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 29 MAI.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles—maisons de résidence à deux étages, en briques, vis-à-vis la place Congo, rue des Rampartz, entre Orléans et St Pierre; comptes divers ouverts, réclamations, etc; un magnifique carré d'îlet dans le voisinage de l'école McDonough, dans le troisième district, rues Rocheblave, Dorgenois, d'Abadie et Onzaga; Propriété de choix dans le deuxième district pour un grand restaurant, magasins, jardin de bière ou emplacement de cette nature près de la rue du Canal; Une jolie maison cottage élevée de terre et ayant un grand jardin, et la maison de résidence en bois, double, à deux étages, rue des Ursulines, entre Derbigny et Roman; Les magasins et maisons de résidence au coin des rues St Louis et Villeré, vente positive; Deux fermes désirables sur le chemin de la Métairie, près des fermes à bestiaux de MM. Bunnebel et Bordenquié.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—Résidence encoignure des rues Bourgarts et Conti; Sept lots de terre dans le 2me district, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Lopeyrouse, Tonti et Rocheblave, avec bâtisses et améliorations—Aussi, huit lots de terre, site en faubourg Washington, et six autres dans le même district et faubourg.

Par B. Onezaie, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—propriété de valeur formant le coin des rues Amour et Port.

Par Henry & O'Connor, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles Propriété améliorée rue Ste Marie, près du marché Magazine, cottage dans la rue Chippewa, avec les bâtisses attenantes.

Grande marchande.—Aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en propriétés de valeur de ville, que prennent des magasins et des maisons de résidence et des emplacements bons pour bâtisses, situés dans les 1, 2, 3, 4 et Sixième Districts, annoncées comme devant être positivement vendues pour compte de successions et autres intérêts, par C. E. Girardey, encanteur

Pour plusieurs clés et praticables cette occasion offre des avantages extraordinaires

Pour les conditions et toutes autres informations voyez les annonces descriptives et les plans à la Bourse.

L'attention de nos lecteurs est appelée sur cette vente.

Un mal auquel il faut remédier.

Il faut qu'il y ait dans le gouvernement des villes et des municipalités américaines un vice bien profond, bien radical et bien caché, puisqu'elles ne peuvent y échapper en dépit de tous les efforts apparents auxquels elles se livrent pour améliorer une situation qui, pour le plus grand nombre d'entre elles, est devenue impossible. Quel est ce vice qu'on ne puisse ni le découvrir, ni le saisir, ni le corriger? Est-ce parce que ces petits gouvernements locaux ont voulu marcher trop vite et faire trop de choses à la fois, ou bien est-ce parce que ces choses ont été mal conçues, mal faites, et exécutées contre toutes les règles du bon sens et de l'économie la plus simple et la plus vulgaire? Les populations américaines prouvent cependant tous les jours qu'elles possèdent la science du calcul et aussi la science de faire de grandes choses avec de petits moyens. L'histoire du gouvernement fédéral en témoigne assez. Quand on pense que ce gouvernement, pour ne parler que du recensement fait avant la guerre de sécession, avait pu, sans dettes accumulées ou restés impayées, aider assez au développement du pays pour lui valoir quarante millions d'habitants en moins d'un siècle, on ne peut s'empêcher de crier au miracle et l'on s'imagine que le pays a dû être admirablement bien gouverné. Il a été bien gouverné, en effet, et l'histoire du Congrès, à part sa politique à l'égard du Sud après la guerre, est un histoire bonne à lire et fertile en grands enseignements.

Mais on dira que, sous une forme fédérale et sous un système de souveraineté d'Etats, le Congrès a fait peu de choses; on dira même qu'il n'a rien fait pour le développement du pays, et que le progrès est dû bien plutôt à l'économie particulière des Etats qu'à l'économie générale du gouvernement fédéral. Cette remarque ou cette réserve dans l'admiration que peut faire naître l'histoire du Congrès, ne manque pas de justesse, car il est certain que le gouvernement fédéral ne s'est pas appliqué à favoriser des entreprises qui ne le concernaient pas. Il a su rester dans ses bornes administratives, et ne pas s'immiscer dans ce qui lui paraissait étranger à sa mission. Le gouvernement fédéral a su jouer parfaitement le rôle qui lui était assigné dans l'économie du système, et comme nous le disons plus haut, il n'en serait pas sorti sans les nécessités d'une guerre intestine qui l'ont engagé dans des mesures outrées et parfaitement abusives et arbitraires à l'égard des vaincus. Cependant ces mesures ont trouvé beaucoup d'approbateurs; il y a même des gens qui soutiennent qu'il a eu tort de n'avoir pas poussé plus loin l'esprit de vengeance, et de n'avoir pas étendu sur les Etats rebelles et subjugués un régime permanent d'exploitation fondé sur le droit de conquête. Comme le gouvernement fédéral n'a pas cédé à ces tristes conseils et qu'il a même en certains cas résisté vaillamment à ces mauvaises passions, il mérite encore des éloges pour sa modération et sa tolérance, et grâce à ces principes de paix, de justice et de liberté, qui sont la base du système, le Sud a pu être politiquement reconstruit dans son ancienne forme, et il peut continuer à poursuivre aujourd'hui le cours de ses destinées.

Aussi, ce n'est pas de ce côté que le bât blesse, et si nous n'avions à supporter que les charges qui nous viennent du gouvernement général, nous nous estimerions fort heureux. Mais le mal est ailleurs; il est dans l'administration des Etats; il est surtout dans l'administration des municipalités et des villes; car il faut faire cette remarque essentielle que plus le gouvernement est élevé, plus il se conforme aux règles d'une saine économie dans l'intérêt de tous, et que plus il se rapproche de terre, plus il se montre avide et dissipateur, et plus il est dominé par les passions de la multitude ignorante. C'est là en abrégé l'histoire du gouvernement général, du gouvernement des Etats et du gouvernement des villes et des municipalités dans les Etats-Unis d'Amérique.

Un économiste qui est en train de faire un relevé général des dettes accumulées par ces municipalités et ces villes, en y comprenant les comtés et les bourgs, estime, même avant d'avoir terminé son compte, qu'elles ne s'élèveront pas à moins d'un milliard de piastres. C'est énorme, et nous recommandons ce fait aux républicains honnêtes d'Europe qui cherchent le moyen d'avoir un gouvernement à bon marché et qui croient sincèrement l'avoir trouvé dans la participation de chaque citoyen à la souveraineté publique. Logiquement il devrait en être ainsi, mais l'économiste dont nous parlons arrive à une conclusion contraire, et soutient que le gouvernement républicain est le plus cher de tous. Dans les vieux pays d'Europe, il n'y a guère qu'un impôt foncier au profit de tout l'Etat. Ici, nous avons trois impôts fonciers, et pendant et immédiatement après la guerre, nous en avons eu quatre. En règle générale, nous en avons toujours trois, pour les Etats, pour les villes et municipalités et pour les comtés ou paroisses. Ces dettes sont devenues si lourdes qu'elles écrasent les populations qui y sont sujettes et la politique à l'ordre du jour maintenant est de chercher le moyen de secouer ce fardeau. L'écrivain qui s'occupe à compiler les chiffres qui constituent ces charges exaltantes ne voit qu'un moyen, la banqueroute.

L'amoncellement de ces dettes monstrueuses est de prime abord une preuve de fraude, car généralement on aurait pu faire beaucoup de travaux pour le quart de ce qu'on a payé, et dans beaucoup de cas les fonds ont été dépensés pour rien ou en d'autres termes il n'est résulté aucun bien public des dépenses faites.

C'est là l'histoire de notre ville qui, dans l'espace de six ou sept ans, a ajouté dix-huit millions à une dette qui antérieurement avait été réduite à sept ou huit millions. On serait bien embarrassé de nous dire où ces millions ont été employés et le bien qu'ils ont produit. On sait où ils sont allés, et nous l'avons dit souvent, ils sont allés dans la poche de ces hommes qui, soutenus par un gouvernement d'intrus, se sont jetés sur la Nlle Orléans comme sur une proie, en ont dévoré la substance et ne nous en ont laissé que la carcasse. C'est cette carcasse qu'il s'agit aujourd'hui de rendre à la vie, et nous ne comprendrons jamais que le moyen consiste à lui faire subir éternellement les conséquences de ces monstruosités républicaines. Il faut absolument que nous soyons affranchis des charges que ces intrus nous ont imposées et que la justice et la raison, tout aussi bien que le droit, viennent à notre secours. Il n'y a pas de droit là où il n'y a que de la fraude, et la dette que nous dénonçons est la plus frauduleuse que nous ayons jamais connue. S'il y a crime à répudier une dette honorable, le crime serait bien plus grand à laisser subsister dans nos budgets municipaux une dette illégitime, et qui a déjà été payée cent fois plus qu'elle n'a jamais valu par les privations et les souffrances de la population qui la subit et qu'elle réduit à la misère. Le droit est contre cette dette; il faut se servir du droit pour l'éteindre, et tout le monde y gagnera, même ceux qui spéculent sur les chiffons de papier qui la représentent.

Réclamations françaises.

Le texte du traité.

Nous publierons dans l'*Abeille* de demain le texte officiel de la loi adoptée par les Chambres françaises, autorisant le Président de la République à ratifier le traité conclu à Washington, le 15 janvier dernier, au sujet des réclamations françaises, ainsi que le texte de ce traité. Ces deux documents sont empruntés au *Journal officiel* du 30 avril.

International Review.—Le numéro de juin de cette revue contient un choix varié d'articles intéressants dont voici les principaux :

"Vie coloniale dans le Maryland, par E. W. Latimer, "Livland, épisode russe" par Alfred Wheeler. "La langue anglaise en Amérique, par Lounsbury. "Considérations sur le droit de propriété littéraire," par Wilkie Collins, "Châteaubriand," par Auguste Langel, etc., etc.

Bottes talons Louis XV, à l'Etoile Rouge.

Le Chemin de Fer d'Orléans.—On verra dans une annonce insérée plus loin, que la Compagnie de ce chemin de fer fera partir des chars toutes les trois minutes, de sa station de la rue Esplanade, de 6 à 11 heures du soir. Pour plus de renseignements, voir l'annonce.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Louisianais* :

TEMPS.—Temps et récoltes.

On se plaignait de la sécheresse, et l'on demandait de la pluie.

Les cannes avaient soif, le maïs voulait se désaltérer, le riz soupirait après l'eau du ciel, et les jardins disaient: Nous souffrons.

Tout éprouvait le besoin de se rafraîchir et de boire.

Il a plu.

Et c'est une bénédiction du ciel.

Les cannes, le maïs, le riz, les jardins et les hommes sont contents.

Soyons contents.

Car une bonne récolte—et elle s'annonce telle—doit être la joie de tout le monde: du planteur qui lutte courageusement, du travailleur qui a sa part dans le bénéfice général, du marchand, de l'ouvrier, du boulanger, du boucher, du pauvre, etc.

Oui, du pauvre.

Car c'est la récolte abondante qui supprime ou diminue la pauvreté.

N'est-ce pas elle qui développe l'industrie, qui entretient le commerce, qui donne au travail ce qui appartient au travail, et qui fait circuler la vie et l'aisance dans tout le corps social?

Une bonne récolte vaut mieux que cinquante mille politiciens, et le meilleur des politiciens vaut rarement un beau champ de cannes, de maïs, de riz ou de coton. Préférons quatre choux bien pommés à quatre politiciens haut famés. Les politiciens dévorent, mais les choux nourrissent.

Le Mississippi, lui, a bâmé, et il baisse. Le redoutable adversaire n'est plus dangereux, Dieu merci.

CRIME.—Un crime atroce a été commis dans la nuit de lundi à mardi, dans le 1er district de la paroisse St-Jacques, à la Longue Vue.

Dans la matinée de mardi, les voisins de M. Théogène Gaudet, ne voyant point son magasin ouvert comme à l'habitude, pénétrèrent dans le dit magasin, dont la porte n'était point fermée à clé.

Ils y trouvèrent, derrière le comptoir, le cadavre de M. T. Gaudet roulé dans une toile cirée. N'était-ce point pour le jeter au fleuve?

Le malheureux avait été tué. Il était baigné dans son sang et rigide. Sa tête affreusement mutilée, montrait les traces de plusieurs coups terribles. Son épaule était brisée. L'une de ses mains portait les contusions produites par un bâton. Un énorme bâton et un pesse-carreau de tailleur, tous sanglants, disaient par quels instruments le crime avait été commis. Des armoires défoncées et les poches de la victime retournées prouvaient aussi que le vol avait été le mobile de l'assassinat.

Mais par qui, quand, et à quelle heure avait été commis le crime?

Mystère.

Le lundi soir, vers neuf heures, deux voisins et parents de M. T. Gaudet l'avaient quitté. Il allait se coucher. Quant à sa vieille mère infirme et à un enfant de dix ans, ils dormaient dans la chambre d'à-côté.

On suppose que le crime fut commis peu de temps après le départ des deux voisins et amis de M. T. Gaudet.

On dit aussi que trois nègres inconnus et étrangers à la localité, ont été vus rôdant entre neuf et dix heures, devant le magasin de la victime. Mais où sont-ils, et s'ils sont les meurtriers, les trouvera-t-on pour que justice soit faite?

Car justice doit être faite.

M. T. Gaudet était un homme d'environ 40 ans, neveu de St Jacques, honnête, laborieux, paisible, aimé de tous, qu'on pouvait citer comme modèle. Sa mort a causé une indignation et une émotion profondes.

Il devait se marier le 10 juin.

En vérité, la peine de mort est un châtiment qui ne suffit point pour certaine criminels.

P. S.—Deux nègres du premier district ont été arrêtés. Soupçons.

Bottes talons Louis XV, à l'Etoile Rouge.

—M. Hellen des Lumards et le vicomte d'Adhémar ont été appelés devant M. le juge d'instruction d'Avignon, pour avoir écrit en gros caractères le cri séditieux de: "Vive le roi!" sur les affiches portant le discours de M. Ozenne, ministre de la justice.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

La manifestation communarde.

Paris, 24 mai.—*Le Siècle* dit ce matin qu'un des porteurs de guirlandes rouges arrêté hier sur la place de la Bastille, est un rédacteur du *Gaulois*, et un autre un Prussien nommé Gam et né à Cassel. Le secrétaire de Mlle Hubertine Auclerc a été aussi emmené par les sergents de ville.

Le prince Orloff à Paris.

Paris, 24 mai—Le prince Orloff a eu ce matin une entrevue avec M. de Freycinet.

Elections à la chambre des députés.

Paris, 24 mai.—Les élections complémentaires à la chambre des députés qui ont eu lieu hier ont donné les résultats suivants: A Aurillac, M. Bastid, républicain, a obtenu 8,899 voix et son concurrent monarchiste, M. Cabanes, 7,080.

A Saint, M. Roger, républicain, a obtenu 8,769 voix et M. Earbier, bonapartiste, 6,648. A Ribérac, M. Lesueur, bonapartiste, a été élu.

L'élection de Lyon.

Paris, 24—Le succès de la candidature de Blanqui à Lyon paraît être assuré au scrutin de ballotage. Au premier tour de scrutin il a eu déjà environ mille voix de majorité. Si, comme on l'affirme, M. Fefier, candidat des ouvriers, se retire en sa faveur, le résultat est certain. Il est aussi certain que sa nomination sera invalidée par la Chambre.

Paris, 24 mai—M. Fefier, candidat des ouvriers à l'élection de Lyon, annonce qu'il a l'intention de se retirer en faveur de Blanqui, dont le succès semble dès lors assuré. Il est certain toutefois que son élection sera invalidée par la Chambre.

Sept étrangers sur seize perturbateurs.

Paris, 24 mai—Sur les individus arrêtés comme perturbateurs dans la démonstration communiste, il y avait deux Belges, un Italien, un Allemand, un Grec, un Suisse et un Luxembourgeois. Tous ces étrangers seront probablement expulsés de France.

RUSSIE.

Le procès des nihilistes.

Londres, 24 mai—Le correspondant du *Herald* à Saint-Pétersbourg télégraphie ce qui suit:

"La Cour martiale a procédé à l'interrogatoire du quatrième et du cinquième des accusés nihilistes, Berdikoff et Boulonoff; on leur reproche d'être affiliés aux trois nihilistes précédemment interrogés, Michaeloff, Sabouroff et le Dr Weimar. Quelques-uns des témoins sont eux-mêmes prisonniers et comparaissent devant le tribunal, flanqués de deux gendarmes. L'un d'eux, dégagement vêtu, était entouré de quatre gardiens. Parmi ces témoins tenus sous bonne garde, on remarque un vieillard à la mine imposante, accompagné de sa fille. Cette dernière est mise avec goût; ses longs cheveux tressés retombent sur ses épaules. Le père affirme qu'il ne sait rien des complots nihilistes, mais il paraît que la fille entretenait une correspondance compromettante avec les accusés et cela, en pleine connaissance de cause, car dans une de ses lettres elle a écrit: "Peut-être serais-je pendue!"

"Berdikoff et Boulonoff se sont défendus avec une grande habileté. Le général Leicht, président du tribunal, fait preuve d'une impartialité remarquable. Sabouroff et Michaeloff sont intervenus plusieurs fois durant les débats, pour rétablir la vérité des faits; quant au Dr Weimar, il est resté silencieux et paraît complètement indifférent à ce qui se passe autour de lui.

"Olga Vitaniew, l'une des femmes nihilistes accusées, a fait quelques remarques qui font présager une défense fort habile de sa part. A côté de l'impartialité de la cour et de l'attitude des accusés, ce qui frappe le plus le spectateur dans ces débats, c'est l'insuffisance des jeunes avocats d'office chargés de la défense des prisonniers. Il reste encore deux hommes et quatre femmes nihilistes à interroger; aussitôt après l'interrogatoire, les plaidoiries commenceront.

"Le tribunal a continué de siéger dimanche. Les derniers témoins ont été entendus dans l'interrogatoire de Trochinovski, du juif Lowenthal et des quatre femmes nihilistes. Ces dernières sont accusées d'avoir fait de la propagande nihiliste et d'avoir en leur possession des lettres de Vera Sassoulitch.

"Les plaidoiries commencent lundi. Avec la défense cesse tout l'intérêt du procès jusqu'au moment de la sentence qui ne sera probablement rendue que jeudi prochain."

CHRONIQUE DU JOUR.

Enterrement civil.

Paris, 24 mai—Un capitaine du 63e régiment de la ligne, en garnison à Limoges, dont le père est mort récemment, l'avait fait enterrer civilement, c'est-à-dire sans aucun service religieux. Le lendemain il a été condamné à quinze jours de prison par son colonel sous le prétexte qu'en lui demandant de donner avis des funérailles aux officiers du régiment, il avait négligé d'indiquer le caractère purement civil de la cérémonie. Les journaux radicaux signalent le fait en termes indignés.

Nouvelle cantate.

Une nouvelle cantate, "la Vierge", par Jules Massenet, donné samedi soir au premier des soi-disant concerts historiques, a simplement eu un succès d'estime. Le compositeur tenait le bâton de chef d'orchestre à cette occasion.

L'incendie des Entrepôts de Bacalan à Bordeaux.

Une lettre de Bordeaux, mercredi, nous donne les détails suivants sur l'incendie de Bacalan:

"Un immense incendie a éclaté ce matin, vers huit heures, dans les bâtiments des anciens magasins aux vivres appartenant à l'Administration de la marine et qui servent d'annexes à l'Entrepôt-Réel de la Chambre de commerce. Ces magasins contenaient environ 2,000 pipes trois-six, des suifs, des pétroles, des sucres, des vins d'Espagne et autres marchandises. Un ouvrier s'apercevant que le trois-six coulait à terre, a voulu se rendre compte de l'état des pièces et a approché sa lanterne. Aussitôt, le liquide s'est enflammé et cet homme s'est trouvé environné par les flammes.

"Malgré sa position critique, il a pu fuir et donner l'alarme. En peu d'instants tous les bâtiments étaient en feu et, malgré tous les secours, on a dû faire la part du feu en pratiquant de larges tranchées dans les murailles d'une salle où se trouvait une grande quantité de vins. On évalue à 5,000 le nombre des foudres et à 600 le nombre des pièces consumées.

Une grande partie de tabacs, de sucres, de suifs et d'autres marchandises aussi devenus la proie des flammes, dans le vaste rectangle de l'édifice, borné par les rues de Gironde, de Lormont, des Etrangers et par le bassin à flot.

"Fort heureusement le zèle des travailleurs, et le courage des sapeurs-pompiers, ont réussi à mettre à l'abri les bonbonnes de pétrole. Quelques-unes, dans la rapidité apportée à leur enlèvement, se sont éventrées, et l'huile minérale formait un ruisseau. On a eu hâte de lui opposer un rempart de sable pour l'empêcher de circuler et d'atteindre les bâtiments les plus rapprochés du centre du foyer.

"Les flammes, finalement attisées par le vent d'Ouest, se sont recourbées et ont aussi atteint les Ateliers-Bordelais, où l'on construit des machines à vapeur. Ces bâtiments sont détruits.

"Le spectacle de cet incendie était effrayant. Qu'on se figure un parallélogramme d'une longueur de 300 mètres sur 50 mètres de largeur formant un tas rempli par les alcools et par les vins, les fûts sautant en l'air au prédisant de longues détonations, et le surprenant de la chaleur si intense qu'il était presque impossible de s'en approcher.

"De la place de la Bourse, c'est-à-dire à une distance de plus de deux kilomètres, on voyait à travers les cordages et les vergues des navires les jets des flammes et l'horizon noirci par la fumée.

"Tout le monde a fait son devoir, et nous n'ayons pas d'accident à signaler. Les pertes sont immenses, mais couvertes par des assurances.

"A un moment où nous quittons les lieux (quatre heures et demie du soir), l'incendie est loin d'être éteint, malgré le zèle des travailleurs."

Une nouvelle lettre, datée de mercredi soir, ajoute:

"L'incendie a pu être circonscrit, grâce aux nombreux secours arrivés de toutes parts.

"Les pertes sont considérables.—On les évalue approximativement à environ 400,000 fr. pour les bâtiments des Entrepôts que la marine avait loués à la Chambre de commerce de Bordeaux, environ d'un bail qui expirait le 16 courant, et à 2 millions pour les marchandises, couvert par des assurances contractées par la Chambre de commerce.

"La surface couverte par le théâtre de l'incendie était de 15,000 mètres carrés environ. Sur ces 15,000 mètres carrés on compte 8,000 mètres carrés de bâtiments détruits par le feu.

"Les chantiers Delahante ont beaucoup souffert; un hangar est détruit et un autre est gravement endommagé. Ici, les pertes se chiffrent par 100,000 fr. environ."

Une dépêche de notre correspondant de Bordeaux porte ce qui suit:

"Les marchandises contenues dans l'Entrepôt étaient estimées à 1,955,672 fr.; elles étaient assurées par la Chambre de commerce jusqu'à concurrence de 1 million 950,000 fr., comme suit: 400,000 fr. à la *France*; 250,000 fr. à la *Confiance*; 300,000 fr. à *Liverpool, London and Globe*; 250,000 fr. à *Sun*; 200,000 fr. à *The-Royal*; 300,000 fr. au *Phénix*; 200,000 fr. au *Soleil*.

"Les marchandises brûlées comprennent 5 à 600 pipes 3/6, 100 fûts huile de coco, 300 fûts saindoux, 200 fûts rhum, quelques pipes vin, des caisses d'absinthe, avdines et autres graines.

Les bâtiments étaient assurés pour 500,000 fr. à *Liverpool, London and Globe*.

"Les pertes pour les Ateliers bordelais sont évaluées à 100,000 fr; elles sont couvertes par une assurance à la *Confiance*."

La Cinche-quinine guérit le frisson et la fièvre

Londres, 8 mai—Un meeting de 5,000 femmes réclamant le droit électoral, a été tenu avant-hier. Des orateurs en jupons ont obtenu un immense succès.

Voilà de quoi faire rêver Mlle Hubertine Auclert!

—M. le Président de la République a reçu, le 14 mai, M. Léon Chotteau qui l'a entretenu au sujet du projet de traité franco-américain.

—M. Bienvenu, procureur de la République à Louédéac, vient de donner sa démission pour ne pas avoir à appliquer les décrets du 29 mars.

—Une dépêche télégraphique du Cap annonce que l'ex-impératrice Eugénie est arrivée à Maritzburg, le 26 avril, en bonne santé.

Chaussures blanches pour communion, à l'Etoile Rouge.

BONNE NOUVELLE.

A partir de SAMEDI, 29 mai 1880, les trains allant au NOUVEAU LAC se rendront jusqu'en face du St John Rowing Club, pour y déposer les passagers sur une élégante plateforme près du nouveau pont tournant, et conduisant à l'élégant CAFÉ DU WEST END, et des étages des frais ombrages, des parterres de fleurs, attendant les voyageurs. Le soir, lumière électrique.

29 mai—10f C. E. EVANS, Surintendant.

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 17 mai 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de C. F. Kaufmann, marchand de cigares, No 66 Suffolk, St New York, la moitié du billet No 49,262, tirage à numéros simples, Classe "E" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le second gros lot de Dix mille piastres, mardi, 17 mai 1880, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent.
Résidence: Compagnie d'Express du Sud.
29 mai—2f PP Nouvelle-Orléans, La.

AVIS.

Nouvelle Orléans 17 mai 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Mme Bernstein et H. & J. Abrahm No 217 Church St, New-York, la moitié du billet No 26,602, tirage à numéros simples, Classe "E", de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le quatrième gros lot de deux mille cinq cents piastres, mardi, 11 mai 1880. Le dit billet a coûté la somme de Une Piastre, au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: J. M. WESCOAT, agent.
Résidence: Compagnie d'Express du Sud.
29mai—2f Nouvelle-Orléans, La.

Succession de Mary Weber.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 43035. Attendu que Bridget Rooney a présenté une requête pour à l'effet d'obtenir des lettres de tutelle à la succession de feu Mary Weber, décédée intestat, avis est par ce présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à détacher dans les dix jours les raisons pourquoi lesquelles il ne devrait pas être fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JOHN HERBERT, Greffier.

29 mai—4jours

Affections des voies respiratoires, Rhumes, Bronchites, Catarrhes.—Les guérisons merveilleuses, les succès étonnants obtenus par les Cigarettes ortonnées du Dr Fournier dans le traitement de ces maladies de poitrine ont fait naître une foule de prétés similaires. Nous rappelons que les préparations du Dr Fournier sont les seules qui aient été récompensées à l'exposition universelle de Paris 1878. Avoir soin d'exiger la bande signée sur chaque boîte. Paris, 5 rue Chauveau Lagarde.

Chaussures fines pour dames.—Après bien des caprices et après avoir trouvé beaucoup de goût d'argent, nous pouvons nous vanter qu'il est arrivé à faire et bien perfectionner la chaussure fine pour dames que le vogue de ces articles a grandi à un tel point qu'il regoit des ordres de tous les Etats du Sud et c'est à peine s'il peut suffire à toutes les demandes. C'est un bon point de plus à ajouter à la popularité de l'Etoile Rouge, qui prouve, plus que jamais, qu'il peut satisfaire les goûts qui veulent se bien chausser.

Maladies infectieuses.—Dans les pays où elles règnent, on emploie le "Bath Kidney and Liver Cure" de Wenzel, et les "Bath Pills" de Wenzel sont le plus merveilleux remède. Ces remèdes sont hautement recommandés comme purifiant de la fièvre jaune. Comme purificateurs du sang, il n'y a rien qui les égale.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu ce soir, à 8 heures du soir.

Etablissement (Article 78 de la constitution.

M. le vice-président, F. Limet, fera l'historique de la Société depuis 1830 jusqu'à ce jour.

M. le Président compte sur la ponctualité des membres à assister à cette réunion, qui sera d'un intérêt exceptionnel.

Par ordre du Président,

J. SCHWEITZER.

L. SAGET, Secrétaire. 26 mai—3f

Bureau de la compagnie du chemin de fer d'Orléans.—Nlle-Orléans, 29 mai 1880.—A la demande de nos patrons qui résident dans le voisinage et le long de nos lignes, le public est prévenu que dans les entrées de ceux de Monvoen Jockey Club de la Louisiane, les chars de cette compagnie partiront toutes les trois minutes de six heures à neuf heures du soir, de la chaussée de Clay, rue du Canal, et stationneront à l'intersection de la Grande Route St-Jean et de la rue de l'Esplanade, à deux pieds de l'entrée du Jockey Club, de huit heures du soir à onze heures du soir, de manière à faciliter le trajet en ville des personnes qui auront assisté au concert.

H. LAFOURCHE, Président.

29 mai—3f

Bureau de la compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.—Nouvelle-Orléans, 26 mai 1880.—Avis aux batelliers, fermiers des affaires au conducteur du Bayou St-Jean et du Lac.—A partir du 1er juin 1880, tous les bateaux faisant des affaires de quelques genre que ce soit en conduisant le bayou St-Jean et du Lac, et ne servant des ouvrages et des gens de la compagnie, seront contraints de payer les droits de quai suivant la grandeur et la capacité du leur bateau.

27 mai—10. P. TIERNE, Secrétaire.

Bureau du collecteur des taxes d'Etat, District inférieur, No 47 rue St. Louis.

Nlle Orléans, 24 mai 1880.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes qui sont redevables à l'Etat pour licences de 1880 dans le District inférieur (2e, 3e et 5e District de venir les régler à mon bureau.

A. L. BOURT,
Collecteur de taxes du District inférieur.

25 mai—7f

Le Steamer Heroine

A TANT brûlé une de ses roues en face pas pour premier voyage comme il avait d'abord été annoncé, mais il partira positivement JEUDI 1er juin 1880.

29mai—3f W. G. COYLE, Agent.

Hôtel des Sources d'Abita-Springs

M. LABAT, prévient ses amis que la construction de son nouvel établissement est terminée. Il peut loger une vingtaine de personnes en ce moment. Pour toutes autres informations s'adresser à M. A. MOLLO, rue Royale, 97.

30mai—4 jours.

Consulat du Mexique.

A partir du 2 juin prochain, et durant l'absence de ce soussigné, consul du Mexique dans ce port, M MANUEL PAYNO, JRR sera chargé des affaires du consulat.

FRANCISCO ZAMACONA,
Consul du Mexique, bureau en coin des rues Natchez et Magazine, bâtisse Morgan.

Nouvel-Orléans, 28 mai 1880. 27 mai—3f

Perdu.

Un MULET bai de 15 à 16 mains de haut, âgé de quatre ans et marqué de la lettre H à l'épaule gauche, a rôdé dans le quartier de son lieu, hier matin, entre deux et trois heures, et s'est échappé de son écurie située des rues Magazat et Vieille Levée ou Tivoli. Une bonne récompense lui sera donnée à quiconque le ramènera à son propriétaire.

FRED KLEER,
Chantier de bois, coin des rues Magazat et Vieille-Levée.

29 mai - 2f

Souliers fins en tous genres.

POUR DAMES, DEMOISELLES, ENFANTS, MESSIEURS et GARÇONS.

GRAND DEBALLAGE DE CHAUSSURES

Nouvelles pour Printemps.

Arrivages de consignations tous les jours par steamers et chemins de fer, ce qui donne à la maison les grandes facilités pour les ventes à bas prix.

Les Ordres de la campagne seront fidèlement exécutés.

On expédie des Catalogues, sur demande, dans toutes les parties du pays.

Seule agence pour le véritable Soulier

BLACK CROOK.

L'Etablissement est ouvert le DIMANCHE jusqu'à une heure.

PRIX FIXE.

L'ETOILE ROUGE

ARTHUR DURIEU, Propriétaire.

COIN CANAL ET BARONNE.

PRINTEMPS! ÉTÉ!!

ONE PRICE Clothing Store,

195, 197, 199 Old Levee, coin Ste-Anne.

NOUS offrons en vente à partir de Samedi, 17 avril, le plus bel assortiment d'HABILLEMENTS tout faits pour hommes, jeunes gens et enfants, aux prix les plus avantageux de la ville.

Toutes nos étoffes ont été commandées aux mois de novembre et décembre, c'est-à-dire avant la hausse.

Tout notre stock est frais et nouveau genre.

CHAPEAUX!

Immense assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE.

Une ligne complète de Chapeaux de laine, feutre, Chapeaux de soie, haute forme, mail sur marché qu'aucun autre magasin en ville.

Première Communion!

Habillement complet pour Première Communion: Paletot alpaca, Pantalon blanc, Ceinture, Chemise, Cravate, le même qualité, complet, tout pour $4 50.

Habillements sur commande!

Demandez le premier coupon qui sera chargé de la commande. Les étoffes sont de la dernière mode.

Articles de toilette, Mailles, Vestes, Chemises blanches et couleurs, cols, etc., etc., etc.

MICHEL LION,

Coin Levée et Ste-Anne.

P S.—Demande de Soixante quinze Tailleurs de premier ordre—25 pour Paletots, 35 pour Gilets, 35 pour Pantalons.

17 avril—3m

POUR LE

Nouveau Lac.

Bureau de la Compagnie New Orleans City Railroad,
No 124 rue du Canal.
Nlle-Orléans, 10 mai 1880.

A PARTIR de LUNDI, 10 mai, les trains partiront de l'embarcadère Canal et Carondelet pour le

NOUVEAU LAC

à 6 h. et quart et 7 h. du matin, et ensuite toutes les heures jusqu'à 8 h. de l'après midi. Après 8 h., ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 9 h. et demie du soir. Dernier train du lac 10 h. et demie du soir. Les trains partiront tous les quarts d'heure le dimanche après midi.

Prix aller et retour, 15 cts.

C. E. EVANS, Surintendant.

11 mai—1f

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1880.

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

Dépôt au coin des rues Canal et Bienville.

A dater du 1er mai et jusqu'à nouvel ordre, les trains le dimanche partiront à chaque heure, de 7 heures du matin à 10 heures du soir; et alors toutes les demi-heures jusqu'à 3 heures du soir, après quoi ceux toutes les quarts d'heure.

Depuis le commencement de 6.30 à 10, alors à chaque heure jusqu'à 3; Ensuite toutes les demi-après quoi toutes les vingt minutes.

T. S. WILLIAMS,
Directeur Général.

1er mai—1m

PROMENADE CONCERT

—AU—

SPANISH FORT

Chaque Soir.

Trains toutes les 30 minutes après 5 heures.

7 mai—1m

PARC

—DU—

FORT ESPAGNOL.

Eug. KROST,

(LOCATAIRE)

Concert tous les soirs par un grand orchestre sous la direction du Professeur B. MOSES,

Illumination splendide à la lumière électrique.

RESTAURANT

Ouvert maintenant dans la

SALLE DES CONCERTS.

PHIL. BILLMANN,

Propriétaire de rétablissement Boudro au Vieux Lac, Maître de Salle.

Les seules communications téléphoniques avec le Téléphone Exchange.

AUG. MANNESSIER,

Glacier, Limonnadier, etc.

Célèbre Bière Lager glacée de Wm. J. Lemp.

Rafraîchissements de toutes sortes.

VINS,

LIQUEURS,

LIMONADES,

SODA,

CIGARES,

ETC., ETC,

Seront promptement servis par des garçons polis.

23mai—2f

BONS DES ETATS-UNIS

Du toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 54.

27mai—4j

A Vendre,

DES CHAUDIERES A SUCRE de toutes grandeurs, de 45 à 54 pouces de diamètre.

F. X. LULING,
Lulington, P. O.
Paroisse St-Charles, La.

mai—2m. Mar.

CHANGEMENT de DOMICILE.

CHARLES TROUILLY,

57 RUE DE CHARTRES.

A l'avantage d'annoncer à ses clientèle que le 1er novembre prochain, son magasin "Vendôme" sera mis ensemble pour la fabrication des cheveux postiches, nous: ses salons de coiffure seront transférés

132 RUE CANAL.

Voulant renouveler entièrement son stock, consistant en bijoux de deuil et de fantaisie, bonneterie, orfèvrerie de Paris, articles d'écaille et d'ivoire, ombrelles et éventails, jouets de bain, etc. etc., tous ces articles, sûrs que les marchandises